



**Saint Gaudens le 18 septembre 2013**

## **Motion,**

### **A Madame Carole Delga Députée de la 8<sup>ème</sup> circonscription de haute Garonne.**

Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU et Solidaires, qui représentent la grande majorité des salariés du Comminges interpellent les parlementaires PS sur les questions des retraites, de l'emploi et des salaires.

Après la Conférence sociale et les concertations de l'été, le 1<sup>er</sup> ministre a annoncé, fin août, les grandes mesures que son gouvernement compte prendre. Ses déclarations ne vont pas dans le sens des intérêts des salariés, des retraités et des demandeurs d'emploi qui attendent des mesures pour atteindre le plein emploi, augmenter significativement les salaires et financer la protection sociale.

L'allongement du temps de travail ne va pas dans le sens du progrès social. Il a pour seul effet de réduire les pensions et d'accroître le chômage.

La retraite, les prestations familiales, l'assurance maladie, et l'autonomie sont des droits légitimes. Leur financement doit être garanti par les cotisations sociales. La polémique sur le thème fallacieux du « coût du travail » doit faire place à un débat de fond sur l'utilité sociale des entreprises, la répartition des richesses et l'accès aux services publics.

Les organisations syndicales ont déjà largement fait part de leur analyse sur le rapport Moreau et des mesures qu'elles ne sauraient accepter. Malgré cela, Jean-Marc AYRAULT a annoncé que les salariés verront leurs retraites baisser en même temps qu'ils subiront un allongement de la durée de cotisation. Tous les salariés seront pénalisés, aussi bien ceux du public que ceux du privé, mais les retraités, les privés d'emplois, les femmes et les jeunes seront encore plus durement touchés.

Le financement de la branche famille par la fiscalité représente un cadeau sans précédent au patronat et méconnaît l'importance de la démographie pour la bonne marche de l'économie.

Le débat parlementaire doit empêcher de telles mesures et permettre de revenir sur la réforme FILLON. Pérenniser le système solidaire de retraite par répartition nécessite de réparer les injustices dues aux précédentes réformes.

Il faut sortir des logiques qui ont diminué le niveau des pensions et créé des inégalités notamment entre les femmes et les hommes. L'allongement de la durée de cotisation, déjà engagé, fixe des conditions inaccessibles aux plus jeunes dont la durée d'étude, de formation, de recherche d'emploi est allongée par rapport aux générations antérieures.

Le financement des retraites nécessite de construire des alternatives par l'apport de ressources nouvelles, tout particulièrement en améliorant le pouvoir d'achat des salariés et en créant des emplois. Il est urgent d'augmenter l'ensemble des salaires, du privé comme du public, ce qui impose d'en finir avec le gel du point d'indice et de revaloriser réellement le SMIC.

Il est nécessaire de redonner confiance aux salariés, particulièrement aux jeunes générations dans le système de retraite solidaire en particulier et dans notre protection sociale en général.

Pour changer de cap et faire face à la situation, il faut rompre avec les politiques d'austérité. Les intérêts du MEDEF, ne doivent pas servir de feuille de route au gouvernement.

Les organisations syndicales CGT, CGT-FO, FSU et Solidaires, ont appelé à une première journée nationale d'action le 10 septembre 2013 (nous étions 350 dans les rues de St Gaudens). La mobilisation se renforce pour imposer d'autres choix qui ne soient pas basés sur la concurrence de tous contre tous, mais qui favorisent une coopération génératrice de solidarité et de bien-être.

Aussi, nous vous demandons de vous inscrire dans le débat parlementaire sur la base des attentes des salariés qui vous ont élue. Le temps est venu de traduire dans la Loi l'expression des attentes de justice sociale et les promesses de campagne du Président.